



# L'Écho des 2 Rives

*Bulletin d'information du Comité  
ZIP Les Deux Rives*

Année 1, Numéro 1

Avril 2005

## Mot du coordonnateur

Chers membres,

C'est avec fierté que nous vous présentons notre premier numéro du bulletin « L'Écho des 2 rives ». Ce bulletin, en pensée depuis l'été 2001, prend enfin son envol afin de vous informer le plus régulièrement possible sur les objectifs, les projets et les rencontres de votre comité ZIP Les Deux Rives. Ce bulletin sera distribué gratuitement aux membres du comité ZIP Les Deux Rives ainsi qu'à toute personne qui en fera la demande, et ce, trois fois par année (avril, août et décembre). Si vous avez des renseignements à ajouter, faire modifier ou pour participer avec nous à la rédaction du journal, vous avez nos coordonnées plus loin dans ce bulletin.

L'année 2004-2005 est déjà terminée et nous sommes déjà dans les préparatifs de notre assemblée générale annuelle. Vous recevrez, sous peu, votre avis de convocation et des renseignements complémentaires concernant cette réunion annuelle.

L'été 2004 fut très fructueux pour notre Comité. En effet, nous avons réalisé plusieurs projets:

- ◆ Une caractérisation et conservation du marais Saint-Éloi à Batiscan;
- ◆ Stages de travail à une étudiante en géomatique de l'UQTR, à une étudiante en administration de l'École commerciale du Cap, à une étudiante en bureautique de Saint-Pierre-les-Bécquets;
- ◆ Nettoyage des berges Sud du fleuve Saint-Laurent;
- ◆ Mise en place du projet de gestion par bassin versant de la rivière Marguerite (rive sud).

Ces travaux ont permis au Comité de continuer la sensibilisation des citoyens riverains à la problématique des déchets, à l'importance de la conservation de nos milieux humides fluviaux et d'augmenter notre visibilité régionale.

L'année financière de 2005-2006 s'annonce aussi chargée. Les employés et moi-même avons effectué 13 demandes de subvention et 2 demandes de stage sur 4 projets précis: projet de caractérisation du bassin versant de la rivière Champlain, de nettoyage des berges sud du fleuve, phase II, de conservation du marais St-Éloi et de caractérisation du bassin versant de la rivière Godefroy. Deux de ces projets sont la poursuite de travaux entrepris à l'été 2004: marais St-Éloi et nettoyage de la rive sud. Les autres découlent de demandes de participation d'intervenants régionaux et d'offres de partenariat pour travailler avec les gens à l'amélioration de la qualité de l'eau du fleuve Saint-Laurent.

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements sur les projets de notre comité ou pour obtenir réponse à vos questions, vous pouvez toujours visiter le site web du Comité :

[www.ziplesdeuxrives.org](http://www.ziplesdeuxrives.org). Nous sommes aussi disponibles

à nos bureaux sur les heures régulières d'ouverture.

Bonne lecture!!!

Jean-François Mathieu

## Sommaire

- Mot du coordonnateur
- Le projet de protection du marais St-Éloi
- Projet de nettoyage de la rive Sud
- L'Écho Conse

## Le projet de protection du marais St-Éloi

### Localisation

Le marais St-Éloi est situé en bordure du fleuve Saint-Laurent, dans la petite municipalité de Batiscan. Historiquement, lors de la colonisation, l'île St-Éloi était complètement entourée d'eau et les bateaux s'y abritaient des vents de l'est. Aujourd'hui, le canal à l'est est ensablé, liant l'île St-Éloi à la terre ferme et permettant la formation d'un milieu humide d'une valeur écologique inestimable.

Le marais St-Éloi réunit toutes les caractéristiques du marais d'eau douce à marées. Le milieu subit périodiquement de fortes inondations par les crues printanières et les marées. En période estivale, le marais s'assèche graduellement, ne laissant que le ruisseau St-Éloi s'écouler en son centre et quelques mares dispersées de façon éparse.

### Quelques mots sur le projet

Suite à une étude de la requête de l'Association Sportive et Écologique de Batiscan (ASEB), nous considérons que la problématique entourant le marais St-Éloi répond à notre mission constitutive qui vise la réhabilitation, la protection et la mise en valeur du Saint-Laurent et de ses tributaires.

Le marais St-Éloi procure un habitat vital pour la faune et contribue au maintien de la biodiversité du fleuve Saint-Laurent. Par ses fonctions de filtre protecteur, le marais libère l'eau de ses polluants et assure la qualité de notre eau potable. Sa proximité aux terres agricoles appuie cette notion en retenant une grande part des polluants qui ruissellent de ces terres avant qu'ils atteignent notre fleuve.

Nous voulons donc travailler en concert avec les citoyens riverains du marais, les organismes et les intervenants du milieu pour protéger et conserver l'intégrité écologique du marais St-Éloi.

### Travaux de l'été 2004

Les travaux du comité ZIP Les Deux Rives à l'été 2004 consistaient à une étude de caractérisation préliminaire du marais afin de déceler les espèces présentes dans le milieu et les interactions qui s'y découlent.

Au cours de cette étude à l'été 2004, nous avons observé que le marais se caractérise par une végétation aquatique et riveraine abondante. Nous avons aussi observé plusieurs espèces sauvagines qui fréquentent le marais, dont le canard noir, le colvert et le branchu pour lequel des nichoirs

ont été aménagés. Le marais serait possiblement un habitat propice à la présence d'espèces menacées, vulnérables ou susceptibles de le devenir tel que *Cyperus lupulinus ssp* et *Cicuta maculata var. victorinii*, deux espèces de plantes herbacées.

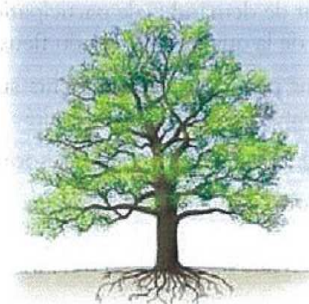
Malheureusement, nous avons aussi observé la présence de plusieurs secteurs où les berges ne répondent pas à la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables. De plus, nous avons inventorié une quantité importante de déchets domestiques dans le marais. Le 24 juillet 2004, notre comité a donc organisé une corvée communautaire avec la participation des riverains du marais, de la SAMBBA, des agriculteurs, de la municipalité de Batiscan et de plusieurs intervenants et organismes de la région. Nous avons ainsi effectué le retrait de plus de 6 verges cubes de déchets et 12 pneus.

### Projets à venir pour 2005 et les années suivantes

Le Comité ZIP Les Deux Rives veut continuer l'élaboration d'un plan de conservation du marais, à la mise sur pied de travaux de revégétalisation des rives du marais afin de protéger et de conserver l'intégrité écologique de ce milieu exceptionnel.

En lien avec ces travaux, nous voulons établir une campagne de sensibilisation et d'éducation aux citoyens, sur l'importance des terres humides afin de susciter leur intérêt pour la protection et la conservation du marais St-Éloi.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter madame Patricia Duplessis.



## Projet de nettoyage de la rive Sud

Par Sylvie Jibouleau

En été 2004, le Comité ZIP Les Deux Rives a procédé à l'exécution de son projet de nettoyage des berges de la rive Sud du fleuve Saint-Laurent par la réinsertion sociale. Le projet consistait à nettoyer 60 kilomètres de berges en récoltant les déchets de la rivière Nicolet jusqu'à Deschaillons-sur-Saint-Laurent. Ayant rencontré plus de déchets que prévu au départ, l'équipe formée de 11 personnes a seulement pu parcourir 40 kilomètres. Cependant, il n'en demeure pas moins que les résultats cumulés sont impressionnants puisqu'ils font état de 268 verges cubes de déchets dont 125 verges de ferraille et 143 verges de déchets de toutes sortes. De plus, 190 pneus de différentes dimensions ont ainsi pu être retirés du bord des berges, deux anciens petits dépotoirs ont été découverts de même que la présence de nombreuses carcasses automobiles.

Le projet visait le nettoyage des berges, mais également la réinsertion sociale des individus sur le marché du travail ou vers un retour aux études. Pour ce faire, les 8 participants engagés pour le projet ont eu droit à différentes activités, ateliers, formation et stages en entreprise, dans le but de leur transmettre des connaissances personnelles et professionnelles utiles à leur cheminement futur. Également, la participation à ce projet leur permettent d'acquérir de l'expérience de travail. C'est de cette façon qu'ils ont pu apprendre à rédiger un curriculum vitae, une lettre de présentation, à faire une entrevue, à rencontrer différents employeurs potentiels et à participer à plusieurs séances d'information...

À travers le projet, des ateliers et des journées de sensibilisation ont été organisés dans le but d'informer la population sur la problématique de la pollution présente aux abords du fleuve Saint-Laurent. Au cours de ces journées, des dépliants informatifs, des renseignements variés relatifs à l'environnement, des présentations de notre projet et des résultats obtenus ont ainsi pu être dévoilés. Ces initiatives se voulaient provoquer des gestes proactifs envers la récupération et le recyclage des déchets. Pour atteindre cet objectif, nous avons également organisé 3 journées de corvées communautaires qui ont eu lieu à 3 endroits différents avec l'aide de plusieurs intervenants régionaux. Au cours de ces journées, la population est venue participer activement avec nous à la cueillette d'environ 15 verges cubes de déchets en seulement une douzaine d'heures.

N'ayant pas complété le nettoyage sur la totalité de notre territoire, faute de temps, d'équipement ainsi que de raisons de logistique, le Comité ZIP Les Deux Rives prévoit poursuivre avec sa phase II le nettoyage sur le restant de son tronçon fluvial à l'été 2005.

Enfin, notons que ce projet n'aurait pas pu avoir lieu sans la contribution financière des Ressources humaines et Développement des Compétences Canada (RHDCC), les Fonds régionaux d'investissement jeunesse Centre-du-Québec (FRIJ), la collaboration du Carrefour jeunesse-emploi du comté de Nicolet-Yamaska et de la MRC de Bécancour, sans oublier nos nombreux partenaires et nos commanditaires.

### POUR NOUS JOINDRE !!!

#### Comité ZIP Les 2 Rives

1182, terrasse Turcotte

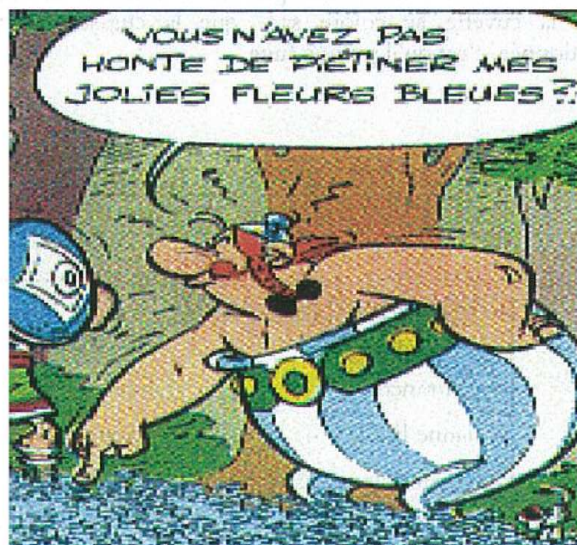
Téléphone : (819) 375-8699

Trois-Rivières (Québec)

Télécopieur : (819) 375-8855

G9A 5C6

Courriel: [ziplesdeuxrives@tr.cgocable.ca](mailto:ziplesdeuxrives@tr.cgocable.ca)



## L'Écho Conseil

### L'Eau ! Évitions le gaspillage

Lorsque votre voiture perd de l'huile, vous réagissez rapidement. Pourquoi ne pas faire de même quand votre robinet fuit?

L'eau est l'une des ressources les plus précieuses de la planète. Source de vie, elle est essentielle à notre vie quotidienne. Alors qu'Environnement Canada estime à 80 litre par personne par jour la quantité d'eau nécessaire au maintien d'une qualité de vie raisonnable, chaque Canadien en dépense en moyenne 350 litres.

L'eau n'est pas gratuite. Pour devenir potable, elle doit subir des traitements chimiques et son pompage requiert de l'énergie, ce qui n'est pas sans impact sur notre compte de taxes et sur l'environnement.

Au foyer, 70 % de notre consommation d'eau se fait dans la salle de bain. C'est donc un endroit propice pour réduire le gaspillage, en commençant par la toilette, qui est l'appareil qui en demande le plus.

† Il existe des accessoires qui permettent de réduire la consommation d'eau chaque fois que vous actionnez la chasse. Si vous n'en disposez pas, placez simplement une bouteille de plastique remplies d'eau dans le réservoir.

† Évitez d'actionner la chasse inutilement. En cas de remplacement de votre toilette, choisissez un modèle à très faible débit.

† Un réservoir non étanche laisse couler jusqu'à 20 à 40 litres d'eau par heure. Pour vérifier s'il fuit dans la cuvette, versez-y une petite quantité de colorant. Si l'eau de la cuvette se colore sans que la chasse ait été actionnée, c'est qu'il y a une fuite.

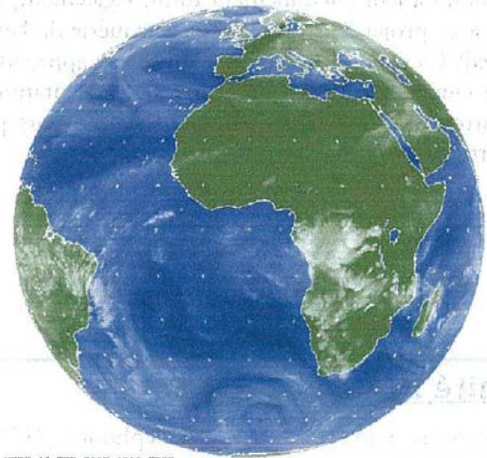
† Ne jetez pas d'ordures, de produits chimiques ou hygiéniques dans votre toilette. Ils sont nocifs pour l'environnement et causent des problèmes aux stations d'épuration.

† Préférez les douches rapides aux baignoires bien remplies et installez une pomme de douche à faible débit. Pour une famille de 4 personnes, cela représente une économie d'eau de 42 000 litres par an.

† Prenez également la bonne habitude de fermer le robinet au moment du rasage ou lorsque vous vous lavez les dents.

† Si votre robinet fuit, réparez-le sans attendre, car il pourrait laisser s'écouler près de 800 litres d'eau en 1 seul mois...

À la maison, l'eau ne coule pas de source. Veillez sur elle, goutte à goutte !!!



NETZ 46 FEB 2005 1000 ETOI  
Copyright © 1991-2005. <http://www.environ.ca>

### L'équipe de réalisation

Jean-François Mathieu	Coordonnateur
Josianne Baril	Adjointe administrative
Sylvie Jibouleau	Chargée de projet

rédaction
conception, mise en page, révision linguistique
rédaction